

<u>18 59</u>	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
Département <u>Drac</u>	Séance du <u>06 aout 2023</u>
Commune <u>Marey - Drac</u>	

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Monique Soucais, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Alain Vezat, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble
	Dépenses ou déficits (1)	Révenues ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Révenues ou excédents (1)	
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL					
Résultats reportés	<u>66 744,91</u>		<u>24 361,66</u>	<u>42 383,45</u>	
Opérations de l'exercice	<u>2 226 270,30</u>	<u>1 164 23,03</u>	<u>826 31,13</u>	<u>846 348,44</u>	<u>3 213 077,53</u>
TOTAUX	<u>3 445 351,41</u>	<u>1 166 423,03</u>	<u>826 31,13</u>	<u>826 348,44</u>	<u>3 213 077,53</u>
Résultats de clôture					
Restes à réaliser	<u>1 020 777,68</u>				<u>1 020 777,68</u>
TOTAUX CUMULÉS					
RÉSULTATS DÉFINITIFS	<u>1 020 777,68</u>		<u>26 458 486,65</u>		<u>26 458 486,65</u>
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX					
Résultats reportés					
Opérations de l'exercice					
TOTAUX					
Résultats de clôture					
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULÉS					
RÉSULTATS DÉFINITIFS					

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5° _____

Ont signé au registre des délibérations : MM Alessandres Bourcier, Bouhours, Fontenay, Le Bœuf, Hesseine Marily, Monnot, Invauz, Le Feuvre, Perrier, Vinguet, Rassent.

Madame Planer a donné pouvoir à Madame Vercors .

Seau de la mairie



Pour expédition conforme

Le président,

Pour le Maire absent
Pour l'Adjoint

Mme Vercors,
Méradjoune,
Secrétaire de séance.

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

25 MAI 2023



(1) Les «dépenses» et les «recettes» doivent être inscrites sur les lignes «opérations de l'exercice» et «restes à réaliser». Les «déficits» et les «excédents» doivent être inscrits sur les lignes «résultats reportés», «résultats de clôture» et «résultats définitifs».